

EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE
FONTAINES EN SOLOGNE DANS LES SERRES D'HORTI SOLOGNE
15 et 16 octobre 2022
Championnat régional du lapin Fauve de Bourgogne
Championnat régional du lapin Gris de Touraine
Championnat régional du pigeon Carneau
Et 3 GRANDS PRIX D'ELEVAGE

REGLEMENT

Article 1 -

L'Exposition Nationale organisée par **LA BASSE COUR DU LOIR ET CHER** est ouverte à tous les Aviculteurs professionnels et amateurs.

Elle se tiendra : DANS LES SERRES D'HORTI SOLOGNE

RD 19 Les Rottières 41250 Fontaines en Sologne

Article 2 - INSCRIPTION

Les feuilles d'engagement devront être adressées avant le **25 septembre 2022** à **M. Paul AZNAL**,
649, rue Louise Michel, 41130 MEUSNES - Tél. 02.54.71.86.98 – 06.84.45.87.26

Email - aznal.paul@neuf.fr

Chèque Libellé au nom de la **B.C.L.C**

Une **réduction de 20 %** sera accordée aux adhérents de **B.C.L.C**

Article 3 -

Les animaux devront être installés au plus tard le JEUDI 13 octobre de 9 heures à 18 h30. Le délogement se fera le 16 octobre à 17h30 heures en présence d'un commissaire (priorité sera donnée aux éleveurs les plus éloignés).

Les animaux devront être transportés dans des emballages corrects.

Article 4 - VENTE

Les exposants désirant vendre leurs animaux sont priés de mentionner le prix de vente sur leur feuille d'engagement.

Ce prix sera majoré de 20 % en faveur de l'association

Cette majoration devra être acquittée par le propriétaire pour tout sujet retiré de la vente après jugement.

Article 5 - RESPONSABILITE

Le Comité d'organisation prendra toutes les dispositions pour assurer la nourriture des animaux.

La B.C.L.C. ne saurait être rendue responsable des décès, ni des erreurs, ni des vols, ou dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir aux exposants, aux animaux, aux emballages, instruments, matériels et produits même du fait d'un incendie.

Article 6 - MESURES SANITAIRES

Un contrôle par un vétérinaire sera effectué dans l'exposition.

Tout animal déclaré suspect de maladie contagieuse sera retourné, ainsi que les animaux qui se trouveraient dans le même emballage, **aux frais de l'exposant**, sans qu'**aucune restitution des prix** ne puisse être réclamée.

Les éleveurs qui présentent des anatidés ou des oiseaux de chasse devront se procurer les autorisations nécessaires.

Tout exposant devra être en règle avec les mesures sanitaires en cours (Maladie de Newcastle). Devra obligatoirement fournir le certificat vétérinaire.

Article 7 -

Tous les exposants, par le fait de remplir leur feuille d'inscription acceptent le présent règlement et doivent donc s'y conformer. Aucune publicité personnelle ne sera autorisée sur les cages.

CALENDRIER DE L'EXPOSITION

Réception des animaux :	Jeudi	13 octobre	de 9h à 18h30	(Aucune personne étrangère au
Opération du Jury :	Vendredi	14 oct	de 8h à 12h	Jury ne sera admise le vendredi
Ouverture au public :	Samedi	15 oct	de 9h à 18 h	matin)
et ventes	Dimanche	16 oct	de 9h à 17 h	

REMISE DES RECOMPENSES A 17H30

- Grand Prix de la Ville FONTAINES EN SOLOGNE
- Grand Prix D'HORTI SOLOGNE
- Grand Prix de la CHAMBRE D'AGRICULTURE
- Prix LAPIN « Claude Guillaume » (Grande race, moyenne, Petite race, naine et cobaye
- PIGEONS selon classification S.N.C. + TOURTERELLES
- 3 GPH VOLAILLES
- 1 GPH PALMIPEDES ET OISEAUX D'ORNEMENT
- GRIS DE TOURAINE- CARNEAU - FAUVE DE BOURGOGNE : récompense suivant le club**

- Article 8 –

GRAND PRIX D'ELEVAGE : 50 euros par catégorie : les sujets sont choisis par l'éleveur

- VOLAILLES : 5 sujets toute race GR-naine

- PIGEONS : 5 sujets toute race

- LAPINS COBAYES : 5 sujets toute race

Remerciements : le comité de l'exposition remercie par avance tous les éleveurs qui exposeront leurs animaux à HORTI SOLOGNE et contribueront ainsi au développement de l'aviculture en Loir et Cher.

- Article 9-

Le comité d'organisation est **seul qualifié pour assurer la police et prendre toutes dispositions** même dans les cas non prévus ci-dessus. Ces décisions sont sans appel.

Seuls le Président et le Commissaire général, seront habilités à prendre toutes décisions à l'intérieur de l'Exposition.

PRESIDENT
P.AZNAL

Une déclaration bien faite évite des erreurs/ Clôture des inscriptions le 25 septembre 2022

NomPrénom

Faire les inscriptions dans l'ordre établi par le programme-Ne remplir qu'une ligne par lot

Ne pas mélanger les races et bien indiquer pour les volailles s'il s'agit de grande race ou naine.

	Parquet : P Trio : T Couple : C Mâle : M Femelle : F	<u>Race – Variété- Couleur</u> (Bien préciser Grande Race, Race Moyenne ou Petite Race)	<u>Prix de vente</u>	<u>Prix majoré de 20 %</u>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				